



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

20 novembre 2008

Numéro 287

Par l'équipe du Collectif



Deux invitations à l'ensemble du mouvement

Une douzaine d'organisations québécoises, dont le Collectif, tiendront un forum citoyen juste avant le débat des chefs. Il s'agit d'un forum interactif où les personnes intéressées pourront prendre la parole. Les thèmes qui seront touchés sont les alternatives à l'économie dominante, la santé, la lutte à la pauvreté et le respect des droits économiques, sociaux et culturels. Les participantEs pourront poser des questions, émettre leurs commentaires et proposer des idées aux cheffEs des partis. Parce que l'économie, c'est nous aussi!

Rendez-vous à Montréal, **le lundi 24 novembre 2008, de 12h00 à 13h30, à l'Agora de l'UQAM** (Pavillon Judith-Jasmin).



Le FRAPRU, le RSIQ, la Coalition contre la précarité et la Coalition Solidarité Santé organisent une manifestation dans le cadre de la campagne électorale. Sous le thème «L'économie est à redresser? Pas sans lutter contre la pauvreté!», son objectif est d'aller chercher des engagements concrets pour le droit à un revenu décent, à la santé, au logement et à la justice.

IntéresséE? La manifestation aura lieu **le jeudi 27 novembre**, à Montréal. Le départ se fera à **11h00**, au Carré Philipps, face au magasin La Baie (métro McGill). Pour plus d'information: www.frapru.qc.ca

Pleine indexation des prestations pour les personnes «jugées» sans contrainte sévère Courage!

Le 4 novembre dernier, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a fait le point sur la situation économique et financière du Québec. À cette occasion, elle a annoncé la pleine indexation annuelle des prestations d'aide sociale pour les personnes «jugées» sans contrainte sévère à l'emploi, stoppant ainsi leur appauvrissement programmé. En effet, entre avril 2003 et juillet 2008, ces personnes ont subi une perte de leur revenu disponible de 4,9% (en dollars constants).

Les montants additionnels que recevront chacunE des prestataires sont minimes et de nombreuses personnes n'y voient qu'une demi-victoire: car si cet appauvrissement est stoppé, la pauvreté est loin d'être combattue. Toutefois, c'est un gain important car le gouvernement reconnaît enfin le principe d'équité existant dans plusieurs autres programmes sociaux au Québec. Sur ce plan, c'est une victoire.

Au-delà des montants en cause, il est possible de sentir la solidarité et la force des personnes en situation de pauvreté qui ont refusé d'abandonner devant l'affront à leur dignité que représentait la demi-indexation. Saluons tout particulièrement le courage des membres du Front commun des personnes assistées sociales du Québec qui, année après année, se sont mobiliséEs pour qu'on cesse d'appauvrir les plus pauvres. Il faut être clair: si cette indexation a été gagnée, c'est en raison de l'action citoyenne acharnée.

Maintenant, il reste du chemin à faire vers une meilleure justice sociale et l'élimination de la pauvreté. Le moment est propice pour s'inspirer du courage des personnes en situation de pauvreté, qui continuent à se battre alors qu'elles vivent dans des conditions inacceptables et, ensemble, pousser la lutte plus loin.

La «sacoché» de la ministre

C'est la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget elle-même, qui a utilisé l'expression pour désigner l'endroit d'où elle tirerait certaines réserves. En effet, elle a annoncé quelques mesures supplémentaires au budget 2008-2009 dans son énoncé économique, la veille du déclenchement des élections.

En ce qui a trait aux revenus des personnes, à part l'indexation des paramètres fiscaux et les soutiens à la retraite, il n'y a pas grand chose à se mettre sous la dent. C'est encore la même logique de compétition et la même prudence qui prévalent. Il reste à s'assurer



que la pleine indexation de toutes les prestations d'aide sociale soit inscrite dans la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* afin de garantir son retour à tous les ans, au delà des humeurs des gouvernements successifs.

À l'échelle canadienne, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, effectuera lui aussi une mise à jour économique la semaine prochaine. Pour l'instant, il prétend ne pas avoir prévu de mesures supplémentaires afin de faire face à la crise. Il s'appuie sur les réductions d'impôts des dernières années pour stimuler l'économie... À surveiller.

Avouer, c'est bien; agir, c'est mieux

Le 3 novembre dernier, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, déposait le bilan de la quatrième année du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Voici les points saillants d'une analyse préliminaire.

L'abandon des personnes seules

D'entrée de jeu, le ministre Hamad a avoué ce que l'ensemble du mouvement citoyen dénonçait : l'appauvrissement des personnes seules et des couples sans enfant prestataires de l'aide sociale. En effet, ils ont respectivement vu leur revenu disponible baisser de 4,9% et de 4,6%, en dollars constants, entre avril 2003 et juillet 2008. Heureusement, l'annonce de la pleine indexation de toutes les prestations d'aide sociale par la ministre des Finances, le lendemain, est venue corriger cet appauvrissement programmé des personnes. Le ministre Hamad semble avoir laissé de côté le ton très optimiste qui ponctuait son bilan de l'an passé et reconnaît les ratés du plan.

Le ministre a réitéré son intérêt envers les stratégies locales de lutte contre la pauvreté, mieux connues sous le nom d'approches territoriales intégrées (ATI). Ces approches soulèvent des inquiétudes. Plusieurs craignent les effets du ciblage des «poches» de pauvreté.

Est-ce que l'augmentation des revenus et le respect du droit à un revenu décent vont suivre? Qui en seront les porteurs locaux? Quels effets auront ces approches sur la démocratie et l'autonomie des groupes qui y participent? Des études devraient sortir au début de 2009 à propos des ATI. Le Collectif s'active déjà à recueillir des informations et des analyses afin d'être bien outillé sur cette question.

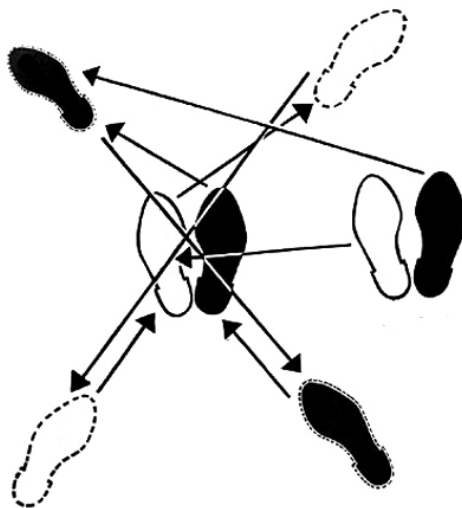
Des préjugés tenaces

Le bilan permet de constater encore une fois la profondeur des préjugés du gouvernement et son incapacité à s'inspirer des résultats de sa propre action. Il questionne le faible taux de sortie de l'aide sociale des prestataires sans contrainte sévère à l'emploi vivant seulEs, qui ne verraient pas «les avantages financiers certains liés à l'intégration à l'emploi» (page 40). Il n'explique pas pourquoi ce sont les familles, particulièrement les familles monoparentales, à qui on a donné un meilleur soutien, qui quittent le plus fréquemment l'aide de dernier recours. Pourtant, force est de constater que le maintien des prestations d'aide sociale au plus bas afin d'inciter au travail n'est ni souhaitable, ni

efficace. Les résultats de l'action gouvernementale elle-même prouvent que c'est le contraire qui fonctionne: c'est ceux et celles qu'on soutient le plus qui sortent de la survie et peuvent passer à autre chose.

Une prolongation et une consultation

Le gouvernement a profité du dépôt du bilan pour annoncer qu'il prolongeait d'une année la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental qui devait prendre fin en 2009. Il compte profiter de ce délai pour «mener, à compter de l'hiver 2009, des consultations nationales et régionales auprès des acteurs sociaux et économiques qui mèneront au second plan d'action» (communiqué de presse, 3 novembre 2008). En accord avec le troisième principe de sa proposition de loi, pour s'assurer que les personnes en situation de pauvreté et leurs associations participent au bilan du premier plan et à l'élaboration du second, le Collectif prend les devants et exige du prochain gouvernement la tenue d'une commission parlementaire itinérante et ouverte à tous les citoyenNEs et groupes. Une telle commission permettrait à touTEs de faire valoir leurs idées et stratégies pour l'élimination de la pauvreté.



Des interrogations

Une analyse plus complète du bilan de la quatrième année reste à produire. D'autres points méritent plus d'attention. Par exemple, il faut questionner la place grandissante qu'y occupe la philanthropie, par exemple le Club des petits déjeuners ou la Fondation Lucie et André Chagnon. Ces partenariats sont préoccupants et il faut interroger la place grandissante des organisations philanthropiques, leur influence sur les orientations de l'action gouvernementale et la façon dont l'État s'en sert pour justifier son retrait de ses missions propres. Il faut poursuivre la vigilance à cet égard.

Les suites

En fait, lors de sa sortie en 2004, le Collectif mentionnait déjà que le plan d'action de même que les mesures budgétaires qui l'accompagnaient, faisaient «des pas en avant, en arrière, de côté». Après sa quatrième année de mise en œuvre, il reste à encourager les pas en avant, dénoncer ceux qui maintiennent le statu quo et lutter contre les mesures qui tirent vers l'arrière. 🌱

